

	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.
2 frais 2 × 100 g 5,40 €															
2 mi-affinés 2 × 100 g 5,40 €															
1 frais + 1 mi-affiné 2 × 100 g 5,40 €															
1 tomlette entière 350 g 13 €															
Prix total															

Faire parvenir les contrats remplis et les chèques à la référente :Edwig

Montant total à régler :

€

Le **règlement** se fait en une fois par chèque à l'ordre de « Elsa Rousseau-Tesson ».

Afin que les aléas ne soient pas à la seule charge des producteurs, l'acompte ne sera pas soumis à remboursement en cas d'évènement indépendant de sa volonté. En cas de rupture de stock non prévu, les producteurs s'engagent à décaler la fourniture des paquets dans les plus brefs délais, dans l'idéal la semaine suivante.

Pour toute modification ou supplément, **contacter directement Teddy** au moins 48h avant la livraison au **06.23.09.62.71** (SMS de préférence afin d'avoir une trace écrite, ne pas hésiter à relancer avec un appel).

Dans le cadre des AMAPS, producteurs et consommateurs sont adhérents et s'engagent à respecter les statuts de la charte AMAP de Aups-Moissac.

Les producteurs

L'amapien ou l'amapienne

Date et signature :

Date et signature :

--	--